

Formulaire de don Transfert de titres cotés en bourse

Merci beaucoup de votre soutien précieux pour Villa Sainte-Marcelline.

Étape 1. Informez la Fondation VSM de votre intention de faire un don de titres.

Afin de nous permettre de préparer votre reçu d'impôts pour votre contribution d'actions, veuillez compléter ce formulaire et l'envoyer à l'attention de :

Bihanca Alphonse, Coordonnatrice de la Fondation Villa Sainte-Marcelline

balphonse@villa.marcelline.qc.ca

bureau : (514) 484-6551 cellulaire : (514) 716-8396

A. Coordonnées de la donatrice ou du donateur :

Nom et prénom	
Adresse	
Ville, province, code postal	
Tél. domicile/cellulaire	
Téléphone au travail	
Courriel	

B. Coordonnées du courtier de la donatrice ou du donateur :

Nom de la société	
Nom du courtier	
Adresse	
Ville, province, code postal	
Téléphone	
Courriel	

C. Information sur les titres qui seront donnés et sur le compte de courtage

Nom des titres	
Numéro CUSIP	
Nombre d'unités données	
No du compte de courtage	
Numéro CUID	

Étape 2. Envoyez ces renseignements à votre courtier:

Institution destinataire	BMO
Numéro du compte/ Dealer/ Rep/ CUID CODE	23928347-15/ 9185/ FINS T009 DTC 5043/ NTDT
Coordonnées	Sara Nivine Taki BMO Gestion de Patrimoine, BMO Ligne D'Action & Nesbitt Burns 2015 Peel, Suite 200, Montréal (Québec) H3A 1T8 Courriel : Nivine.Taki@bmo.com Cellulaire : 514-250-5874 Télécopieur : 514-877-8191

Le montant du reçu d'impôt sera établi en fonction du cours de clôture à la date du transfert des titres à la FVSM.

Étape 3. Reconnaissance dans le rapport annuel pour les dons de 1 000 \$ et plus :

Merci de publier mon nom dans
la liste des donateurs comme suit :
anonyme)

Merci de ne pas publier
mon nom (ceci est un don

J'autorise la Fondation de la Villa Sainte-Marcelline, ou son mandataire, à communiquer avec mon courtier aux fins de conclure la présente transaction.

Signature du donateur

Date

merci